



## DES CIO SANS FINANCEMENT, DES COP À TERME AFFECTÉS EN ÉTABLISSEMENT.... OÙ EST LA VICTOIRE DU NON-TRANSFERT DES CIO AUX RÉGIONS ?

**Lors de la réunion des recteurs le 12 mars 2013, l'hypothèse d'une affectation des Cop en établissement scolaire a de nouveau été envisagée... dès la rentrée prochaine pour certains ?**

Il fallait s'y attendre, cette hypothèse de travail est la conséquence logique du non transfert des CIO aux régions et de l'affirmation d'une spécificité de l'orientation scolaire. Elle serait l'amorce du **scénario catastrophe** que le Sgen-CFDT avait prédit depuis plusieurs mois. Et pourtant l'ensemble des personnels, Cop, DCIO et administratifs, y étaient opposés. **Croire qu'en bloquant le transfert des CIO aux régions au nom d'une égalité républicaine bien théorique, on allait « sauver » les services, relève d'une illusion coupable, voulue et entretenue par le SNES.**

**Le projet de loi sur la décentralisation n'évoque plus le transfert des CIO aux régions. Mais qui va bien financer les CIO ? Les départements ? L'Etat ?**

Le MEN poursuit sa réorganisation des CIO d'État parce qu'il ne peut ou ne veut plus les financer. De toute manière, pourquoi continuer à entretenir des structures au bénéfice de la seule orientation scolaire qui aurait tout avantage à voir ses Cop affectés en établissement d'autant plus que le SPRO fournira le service tout public attendu par l'orientation pour tous ? **C'est le résultat inévitable de la rupture consommée entre orientation scolaire et orientation professionnelle.**

Les Conseils généraux vont accélérer les fermetures en cascades des 250 CIO qu'ils financent. A noter que la clause d'un CIO au moins par département a d'ailleurs disparu du projet de loi de décentralisation.

**Qui avait dit que le transfert des CIO aux régions signerait le démantèlement du service public de l'orientation de l'Education nationale ?**

Face au refus de l'État de compenser le coût du transfert des CIO et devant l'hostilité acharnée du Snes, l'ARF (l'association des régions de France) a choisi d'avancer seule pour mettre en œuvre le Service Public Territorialisé de l'Orientation en s'appuyant sur le réseau Accueil Information Orientation existant et sans récupérer des personnels « réputés » hostiles et des CIO présentés comme réticents à travailler avec les autres partenaires AIO.

L'ARF propose dans quelques régions volontaires des conventions Recteur-Président de région, qui définiront la contribution des CIO au SPTO sur des actions ciblées (forums, décrocheurs, non affectés...), c'est exactement ce que proposait le Sgen... sauf que cette articulation ne se fera que dans quelques régions et que les CIO ne seront pas financés par les régions !

**L'absence de cadrage national par la loi de décentralisation aboutirait ainsi au démantèlement des services d'orientation de l'EN :** disparition des CIO, COP sous l'autorité du chef d'établissement, personnels administratifs affectés « on ne sait où » et DCIO « dans la nature »

**Les personnels pourront remercier l'alliance objective du ministère et du SNES.**

*Le Sgen-CFDT se mobilise auprès des ministères, des régions et du parlement pour assurer la pérennité des CIO et du métier de conseiller d'orientation psychologue dans toutes ses dimensions.*

[Le Sgen-CFDT se mobilise.](#)

[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

